

# CHSCT : RISQUES INDUSTRIELS

● **Organisateur** : IDEFORCE

● **Objectifs** : s'approprier les principes réglementaires régissant les installations classées et leurs évolutions. Appréhender et sensibiliser à la prise en charge des réalités autour des risques industriels, professionnels et de la protection de la santé au travail des salariés.

- Comprendre la réglementation
- comprendre la constitution d'un dossier de demande d'autorisation,
- connaître et évaluer les dangers, risques industriels et risques d'exposition
- développer une démarche de prévention des risques professionnels et industriels au sein du CHSCT.

● **Public concerné et pré-requis** :

- Prioritairement les membres de CHSCT
- élus des CE/CMP, responsables de section et de syndicat.
- formation CHSCT générale de base souhaitée.

● **Programme** : 10 jours répartis en 2 modules de 5 jours à environ 6 mois d'intervalle.

## **MODULE 1**

- La carte des risques technologiques en France
- les installations nucléaires de base
- les accidents industriels majeurs dans le monde et en France
- les dangers des produits et les principaux dangers de l'industrie chimique
- la réglementation des installations classées
- le transport des matières dangereuses
- l'étude de dangers / l'étude d'impacts
- l'étude de dangers / le document unique

## **MODULE 2**

- Les dossiers d'autorisation d'exploiter
  - l'étude d'impact
  - les exigences réglementaires
  - l'étude déchets
  - l'étude acoustique
  - les risques sanitaires
  - l'étude des sols
  - la notice d'hygiène et de sécurité
  - l'analyse des risques
- L'étude des dangers (POI et PPI).

● **Tarifs de la formation** : De l'ordre de 250 € H.T./jour/stagiaire + Frais de séjour, ces tarifs sont compétitifs par rapport à d'autres organismes agréés pour ce type de formation,

**IDEFORCE facture directement à l'entreprise le coût de la formation.**